



Réquisition garage

Par Olympe

Bonjour

Je suis locataire d'un logement social et j'ai à ma disposition un garage (bail indépendant) dans le sous sol de ma résidence.

Je souhaite obtenir un second garage pour mon 2ème véhicule (il est actuellement garé sur la voie publique et fait l'objet de dégradations régulières) mais mon bailleur me dit qu'aucun garage n'est disponible alors que certains locataires en disposent de 2 : 1 pour leur voiture (ils en ont qu'une seule) et 1 autre pour y entreposer des meubles ou des cartons).

Quel est mon recours auprès de mon bailleur ?

A t il le droit et le devoir de réquisitionner ces garages utilisés à d'autres fins ?

Merci.

Par janus2

Bonjour,

Du moment que les locataires paient leur loyer, pourquoi voudriez-vous que le bailleur résilie leur bail ?